

- Optimiser les frais: à quel prix?
- Allocation d'actifs: les prévisions pour 2013
 - ISR: Opportunisme ou réelle conviction?



N° 70 - DÉCEMBRE 2012

www.banco.ch

Hedge funds Offrez-vous les



melleurs

Fin des rétrocessions: que le meilleur gagne!

SWISS & GLOBAL ASSET MANAGEMENT

20 ans de private labelling

Happy Birthday! Swiss & Global fête les 20 ans de son activité de private labelling. Depuis 1992, son équipe a lancé plus de 200 fonds (domiciliés en Suisse, au Luxembourg et aux lles Caïman) pour des banques, des asset managers, des assurances, des caisses de pensions et d'autres clients institutionnels. A l'heure actuelle, une douzaine de personnes conseillent, depuis Zurich, une cinquantaine de clients internationaux, représentant plus de CHF 40 mias d'actifs. De quoi s'offrir — au moins — un beau gâteau d'anniversaire.

ACOLIN FUND SERVICES

Au-delà du Cothard

Le Zurichois Acolin Fund Services met le cap sur le Tessin, où il a repris les affaires d'un représentant légal local. Basé à Lugano, son bureau de représentation proposera aux distributeurs de fonds étrangers — surtout italophones — les services à la fois de représentation légale et de distribution qui ont fait le succès d'Acolin. Dirigée par Daniel Rempfler, l'équipe comporte quatre personnes. Avec l'entrée en vigueur prochaine de la nouvelle LPCC et ses exigences en matière de représentants légaux, pas sûr que tout ce petit monde ait le temps de beaucoup profiter de la douceur du climat local...

INVESTISSEURS ET PRATICIENS

La LPCC, comme Vous en rêviez

Cinq ans après son entrée en vigueur, la Loi sur les placements collectifs de capitaux se voit enfin consacrer un ouvrage de commentaires détaillés en français. Rédigé par un collectif de juristes et de praticiens*, il permet d'aborder l'ensemble du cadre légal par thème (toute l'information s'y rapportant étant regroupée au sein d'un chapitre), plutôt que par article. Cette structure rédac-



tionnelle avantageuse pour tout non-juriste est toutefois desservie par une mise en page austère et sans relief, digne d'un code civil. L'ouvrage n'en reste pas moins parfaitement lisible — et précieux pour tout professionnel de l'industrie. Mis sous presse avant l'examen de la première révision de la LPCC par les Chambres, il devrait sans doute bénéficier à terme d'une mise à jour.

Loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Publié aux Editions Stämpfli, 811 pages, 234 francs.

* FTB Avocats, Kellerhais Anwälte (éditeurs scientifiques), BCV, Gérifonds, Pictet AM, PwC.

